



A quoi sert le projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants.

Il est spécifique à un accueil

Il définit les conditions de fonctionnement

Il sert de référence tout au long de l'action

Il permet de donner un sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne

Il aide à construire les démarches pédagogiques

Il permet de stimuler la créativité et l'imagination des équipes

PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

LEYR
DU 02 AU 20 AOUT 2021
POUR LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS
Rédigé par Julie GERARDIN



Table des matières

INTRODUCTION :	3
1/ PRESENTATION DE L'ACCUEIL	4
• TYPE D'ACCUEIL	4
• ORGANISATEUR	4
• IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE	4
• EFFECTIFS	4
• HORAIRES	4
• FINANCEMENT	5
• LES LOCAUX	5
2/ LE FONCTIONNEMENT	5
• JOURNEE TYPE	6
• LES REPAS	6
• LE MATERIEL MIS A DISPOSITION AU CENTRE	7
• LE REGLEMENT INTERIEUR	7
3/ L'EQUIPE ET LEURS ROLES	7
• DIRECTION	8
• ANIMATION	8
• ASSISTANT SANITAIRE	9
• REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL	9
4/LES ENFANTS PORTEURS D'HANDICAPS	10
7/ LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	11
• DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITE	11
• L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITE	11
• DECOUVERTE ET OUVERTURE SUR LE MONDE	11
• APPRENDRE A FAIRE UN CHOIX	12
• EPANOUISSEMENT DE TOUS	12
8/ LE PROJET D'ANIMATION	12
• ACCUEIL	12
• LE MATIN	12
• LE TEMPS DE MIDI	13
• L'APRES MIDI	14
• LE SOIR	15
9/ LA COVID	16
A bientôt avec :	17
ANNEXES :	17

INTRODUCTION :

La commune de Leyr met à la disposition des familles, un accueil de loisirs subventionné par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales pour permettre aux familles de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale et ainsi proposer aux enfants des activités durant les vacances d'été encadrées par des animateurs compétents.

L'objectif est de donner un mode d'accueil de qualité dont les différentes orientations s'articulent autour du projet éducatif de la commune.

Cet accueil de loisirs s'adresse à tous les enfants de Leyr de 3 à 11 ans, mais aussi à ceux des communes voisines. Il fonctionne pendant 3 semaines au mois d'Aout.

Cet accueil des enfants est basé sur l'échange, l'apprentissage de l'autonomie, la découverte, la créativité par la mise en place d'activités visant une démarche de progression.

Cette année avec l'équipe d'animateurs nous avons décidé de nous pencher sur ces différents thèmes :

SEMAINE 1 : émissions télé et cinéma : Pourquoi ? Ce thème parle forcément aux enfants car aujourd'hui c'est un élément omniprésent dans notre quotidien. Mais pourquoi ne pas inverser les rôles et prendre la place des acteurs et personnages publics pendant toute une semaine ?

SEMAINE 2 : la nature : Pourquoi ? Nous avons la chance que notre centre soit situé à la campagne, mais nous n'en profitons pas assez, alors partons à la découverte des lieux qui nous entourent et observer leurs trésors.

SEMAINE 3 : les olympiades : « J'aime le sport », « je n'aime pas le sport », c'est avec et pour les enfants que nous allons créer des olympiades, de toute pièce, à la portée de chacun : groupes, épreuves, banderoles, récompenses, échauffements, etc.... Aidés par leurs animateurs (coach sportifs).

1/ PRESENTATION DE L'ACCUEIL

TYPE D'ACCUEIL

L'Accueil Collectif de Mineur (ACM) de Leyr est un « accueil de loisirs » sans hébergement, habilité par le ministère de Jeunesse et Sports. Il est ouvert aux enfants, du lundi 2 au vendredi 20 aout 2021.

ORGANISATEUR

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Leyr, présidé par Monsieur Jean Marc IEMETTI, maire de la commune, qui autorise l'ouverture de notre centre de loisirs.

IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Leyr est située dans l'Est de la France, dans la région Lorraine et le département de Meurthe et Moselle, à une vingtaine de minutes de Nancy. Leyr est une commune rurale de 1074 hectares et compte 957 Leyrois et Leyroises.

La présence de forêts et de chemins ruraux enclin à la promenade rend ce village agréable.

Leyr est un "village rue" lorrain aux maisons traditionnelles avec granges et larges usoirs.

EFFECTIFS

Pour le mois d'aout, la capacité d'accueil est d'une trentaine d'enfants de 3 à 11 ans. Le centre est composé de deux bâtiments contigus ; la salle annexe pour les enfants jusqu'à 6 ans, et la salle Polyvalente pour les enfants de plus de 6 ans, afin que les besoins des enfants soient respectés.

HORAIRES

Les horaires du centre aéré sont : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

En outre, une garderie dédiée sera en mesure d'accueillir les enfants en dehors de ces horaires ; l'encadrement est assuré par l'équipe d'animation.

Le matin : ouverture dès 7h30 : Un petit déjeuner est proposé chaque matin pour les arrivants jusqu'à 8h30.

Le soir : la garderie est ouverte jusqu'à 18h00.

Les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants au sein des locaux et de les confier à un membre de l'équipe d'animation ;

Une feuille d'émargement est à signer à l'arrivée et au départ des enfants chaque jour.

FINANCEMENT

Notre centre de loisirs est subventionné par le CCAS, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales ; une participation financière complémentaire est demandée aux familles (en fonction de leur Quotient familial).

LES LOCAUX

Nous avons à disposition :

La salle Polyvalente, pour les Grands (**groupe BLEU**):

La grande salle : activités et jeux

La petite salle : repas de midi, activités manuelles et culinaires

Une cuisine : strictement réservée aux adultes encadrants

Le couloir, sanitaires et vestiaires (adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux plus petits)

La salle annexe, pour les Petits (**groupe VERT**) :

La salle de réunion : activités manuelles

La salle de danse : temps de repos/sieste, activités et jeux

Le bureau de direction strictement réservée aux adultes encadrants

Le couloir, sanitaires et vestiaires

Nous bénéficions également un petit parc clos devant la salle Polyvalente pour les jeux sportifs, un grand champ pour les grands jeux, de nombreux chemins pour se promener, le stade de foot et le terrain de pétanque à quelques mètres.

2/ LE FONCTIONNEMENT

JOURNEE TYPE

7h30-9h00	Les journées commencent à 7h30 par l'accueil des enfants et parents au sein de la structure, de façon échelonnée jusqu'à 9h.
9h00-9h30	Ensuite nous regroupons les enfants, afin de participer à notre mise en forme du matin, suivi de la présentation de la journée, par les animateurs.
9h30-11h30	C'est à 9h30, et pendant deux heures, que les activités par groupe commencent (jeux intérieurs ou extérieur, travaux manuels, culinaires ...). Le matin les enfants sont divisés en deux groupes : Groupe vert (maternelles) Groupe bleu (primaires : CP CE CM)
11h30-12h00	Avant le repas, les enfants sont en temps libre dehors avec les animateurs pour certains, d'autres participent au dressage de table et préparation du repas.
12h00-13h00	Les repas nous sont fournis par le traiteur l'APIcurien.
13h00-14h00	Après le repas, le débarrassage et le nettoyage des tables ; c'est un temps calme que se présente aux enfants. Les plus petits seront couchés afin d'avoir leur temps au calme, s'en suit la sieste pour ceux qui dorment.
14h00-16h00	Nous reprenons les activités par groupe à 14h, pour les après-midis, toujours en 2 groupes : Groupe vert (maternelles activités/sieste) Groupe bleu (primaires : CP CE CM)
16h00-16h30	Les activités finissent à 16h, certains enfants sont donc en temps libre, d'autres aident à la préparation du gouter.
16h30-17h00	Le gouter est fourni par la Mairie de Leyr.
17h00-18h00	La journée se termine avec le départ des enfants entre 17h et 18h.

LES REPAS

Les repas sont livrés par le traiteur APIcurien, nous apprécions les valeurs défendues par la cuisine centrale de Maxéville ; produits locaux, produits de saison, créativité, diététique et nutrition, le tout cuisiné par leurs chefs.

Les objectifs de notre traiteur : « Faire que le moment du repas soit un instant à part, ou chacun s'accorde une parenthèse dans sa journée ; une expérience culinaire unique, saine, gourmande et conviviale. Nous privilégions les régions, leur culture, tant sur l'aspect culinaire que sur la richesse de leur terroir. C'est

pourquoi nous avons à cœur de mettre leurs produits au cœur de votre assiette ».

Le goûter est un moment convivial pour marquer la fin de la journée, nous prendrons au maximum ce petit encas, à l'extérieur. Ils seront variés, équilibrés.

Les vendredis 13 et 20 Aout, notre traiteur API nous fournira les pique niques pour les sorties hors du centre.

LE MATERIEL MIS A DISPOSITION AU CENTRE

Le centre dispose de plusieurs types de matériels :

Matériel pour l'accueil et les temps calmes : jeux de cartes, jeux de sociétés, jeux de construction, livres, ballons, raquettes, quilles, dessins.

Matériel pour les activités manuelles : nous utilisons beaucoup de produits issus du recyclage (bouchons en plastique, bouchons en liège, boîtes d'œufs, petits pots en verre, barquettes, cartons, boîtes de mouchoirs, vieux tissus, rouleau de sopalin ou papier WC, ...), peinture, craies, feutres, ciseaux, colles, laine...

Matériel pour les activités sportives : tapis, raquettes, ballons, plots, cerceaux, ...

La récupération est un bon moyen pour développer la créativité des enfants, n'hésitez pas à nous transmettre du matériel qui pourraient nous être plus utile qu'à la déchetterie.

Le matériel est mis à disposition par le centre, il est adapté en fonction de l'âge des enfants et conforme à son utilisation. Nous avons complété avec l'équipe d'animation le stock afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des activités préparées pour tout le mois d'aout.

Attention, un règlement sera mis en place au début du centre auprès des enfants, pour respecter les consignes et l'utilisation du matériel pendant le séjour.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est remis aux parents lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) au centre de loisirs. Il a pour but de veiller au bien être, à la sécurité de l'enfant et d'améliorer les conditions d'accueil. Il implique l'acceptation sans réserve du règlement intérieur.

3/ L'EQUIPE ET LEURS ROLES

Le recrutement et la gestion du personnel sont effectués par la commune. Le centre est encadré par du personnel qualifié et formé dans le respect des normes de la Cohésion Sociale.

L'équipe d'animation, gérée par la direction recherchera des activités en lien avec le projet d'animation.

DIRECTION

Les rôles du directeur :

- est garant du projet pédagogique ;
- coordonne et informe, relais central entre les animateurs, les enfants, les parents, les organisateurs et les partenaires ;
- assure la sécurité morale et physique de ses animateurs et des enfants ;
- assure un rôle formateur auprès de son équipe, en étant à l'écoute et disponible ;
- assure un rôle d'animateur auprès des enfants
- gère le budget de son centre.

Julie GERARDIN diplômée CAP Petite Enfance, BAFA et BAFD, assurera la fonction de directrice du centre aéré.

ANIMATION

Le rôle de l'animateur :

- assure la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- propose et anime des activités novatrices en rapport avec les thèmes ;
- respecte les objectifs du projet pédagogique ;
- est à l'écoute des enfants et des familles ;
- sait s'adapter et adapter son comportement en fonction des situations ;
- est responsable et montre l'exemple ;
- respecte le matériel ;
- a pris connaissance des fiches sanitaires des enfants de son groupe. ;
- est à l'écoute de ses collègues et sait se remettre en question ;
- apporte ses connaissances en fonction de son expérience, ses compétences ;
- est référent vis-à-vis des enfants de son groupe et des parents ;
- connaît la législation en vigueur dans les accueils collectifs de mineurs ;

L'équipe d'animateurs est composée de quatre animateurs :

Cindy HUYBRECHTS diplômée du CAP petite enfance, animatrice référente du groupe de Grands.

Anaëlle SAGORIN diplômée du BAFA, animatrice référente du groupe des Petits.
Nicolas TARILLON stagiaire BAFA
Anaëlle MARTIN stagiaire BAFA

ASSISTANT SANITAIRE

La directrice Julie GERARDIN, ainsi que certains animateurs du centre sont titulaires du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1). Tout le personnel devra prendre connaissance de l'ensemble des fiches sanitaires et relever les éventuels problèmes.

Ils devront s'assurer que lors d'une sortie avec un groupe, ils sont bien équipés des fiches sanitaires des enfants concernés, d'un gilet jaune et d'une trousse de secours.

Si la plus grande partie du travail de l'assistant sanitaire consiste à rassurer l'enfant, tout problème même celui qui paraît le plus bénin peut avoir des conséquences graves.

Un cahier d'infirmier est mis à disposition dans le bureau de direction, l'animateur devra donc le remplir et renseigner le jour, l'heure, l'enfant, les soins apportés à l'enfant et le nom de l'animateur.

REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL

- Les instructions régionales doivent être respectées : <https://grand-est.drdjcs.gov.fr/spip.php?article3054> (voir en annexe)
- La direction et les animateurs devront s'assurer avant le début des activités, que tous les outils ou produits présentant un danger potentiel pour les enfants, soient rangés hors de leur porté
- La cigarette est formellement interdite devant les enfants et à l'intérieur des locaux, un espace fumeur est proposé derrière la salle annexe
- Toute l'équipe pédagogique se doit d'avoir un comportement et un vocabulaire exemplaire, que ce soit envers les enfants, les parents, les animateurs
- L'équipe est tenue de respecter ses horaires et d'être présent à toutes les réunions
- Une tenue correcte est exigée, elle devra être adaptée aux activités menées

- La consommation d'alcool et de produits illicites entraînera une rupture immédiate du contrat avec l'animateur concerné, l'information transmise à jeunesse et Sport peut engendrer une annulation du BAFA et BAFD
- Aucune forme de maltraitance, que ce soit envers les enfants ou envers les animateurs ne sera tolérée. Des mesures seront prises pour suspendre le contrat avec l'animateur concerné
- Les problèmes personnels de l'équipe ainsi que les conflits internes au centre, ne seront pas abordés devant les enfants ni devant les parents, et ne devront pas interférer sur le climat général de l'accueil.

4/LES ENFANTS PORTEURS D'HANDICAPS

La loi d'orientation en faveur des personnes porteuses de handicap du 30 juin 1975 complétée par celle de février 2005, ont posé les principes de : non-discrimination et l'accès de tous, à tout, en particulier aux droits communs : « l'intégration sociale et l'accès aux loisirs des mineurs et des adultes handicapés physiques, sensoriels ou mentaux constituent une obligation nationale ».

Chaque situation est particulière, il est important d'écouter les parents et de connaître les consignes et expliquer les raisons de ses consignes pour la vie quotidienne de leur enfant. Lors d'un rendez-vous, la directrice crée un climat de confiance avec les parents et enfants.

La directrice informe l'équipe d'encadrement des difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problèmes que ce dernier est susceptible de rencontrer, elle organise régulièrement des réunions de concertation avec toutes les personnes concernées par le séjour de l'enfant accueilli en ACM afin de s'assurer des bonnes conditions d'accueil. Elle crée les conditions d'accessibilité en veillant à la sécurité tout en responsabilisant l'enfant dans les moments de vie avec les autres.

Il conviendra de réfléchir aux adaptations selon les déficiences, aucun domaine d'activité n'est exclu, les locaux, installations et matériel adaptés.

L'équipe d'animation : a une formation ou sensibilisation spécifique pour faciliter l'insertion de l'enfant. L'équipe pédagogique le reconnaît comme un enfant à part entière au sein du groupe (dédramatiser mais ne pas banaliser). Il est important que les animateurs prennent connaissance des informations fournies par la famille et le corps médical de l'enfant en situation de handicap sur ses besoins spécifiques. L'équipe respecte son rythme, sa personne et sa dignité tout en prenant en compte ses besoins spécifiques sans le surprotéger.

L'équipe sait garder la confidentialité médicale, elle veillera ainsi au respect du traitement médical si besoin.

Il est important de prendre en compte que la personne porteuse de handicap connaît mieux ses possibilités et ses limites que nous, ainsi elle pourra elle-même nous aider à l'accompagner tout au long de notre séjour.

7/ LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En accord avec le projet éducatif de la commune de Leyr, le travail de l'équipe d'animation sera motivé par la réalisation des objectifs ci-dessous :

Les animateurs seront présents pour les guider, les conseiller, les informer, les rassurer ou prendre le relai tout au long du centre, afin de voir la capacité de chacun à évoluer.

DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITE

Pendant ces vacances, les enfants seront confrontés à de nombreuses situations qui vont permettre de développer l'autonomie, par exemple savoir gérer ses affaires ; ne pas oublier sa veste ou son doudou. Mais également les impliquer dans la vie quotidienne ; participer aux installations, au rangement, au dressage de table.

L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITE

Les enfants intégreront la notion de vivre ensemble ; ils réaliseront que les règles de vie communes sont la base fondamentale du respect de l'autre. Nous proposons de nombreuses activités et de petits temps où la solidarité et l'entraide seront favorisés et développés, dans le but de créer des temps de concertation et d'échange. Plusieurs de ces temps sont proposés (accueil, activité, temps calme, sieste, temps libre) afin que chaque enfant se retrouve dans son rythme personnel.

DECOUVERTE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

L'équipe d'animation propose des projets divers et variés, sur des thèmes différents chaque semaine, qui suscitent la curiosité des enfants, de renforcer leur créativité et leur imagination. Les sorties permettent de découvrir le monde extérieur, le milieu naturel qui nous entoure, mais aussi de partager des lieux atypiques. Les intervenants justifient de nouvelles expériences avec une démonstration puis une initiation.

APPRENDRE A FAIRE UN CHOIX

Il est important que l'enfant se sente intégré aux groupes d'enfants et d'animation, il est important que chacun ait sa place, tout en le laissant s'exprimer librement, et faire ses propres choix. Pour cela, aucune activité ne sera obligatoire, l'enfant aura libre choix, de l'activité qu'il souhaite faire ou ne pas faire.

Un enfant qui se sent en confiance, est un enfant heureux et épanoui. Les animateurs sont présents afin de soutenir l'estime qu'il a de lui, de l'écouter, d'adapter les situations, pour répondre aux mieux à ses besoins.

EPANOUISSEMENT DE TOUS

Pour certains le centre aéré est un moyen de garde, pour d'autre c'est un choix, les enfants sont malgré tout en vacances, et c'est une valeur qui est une priorité pour l'équipe d'animation.

Les temps d'accueil sont des moments qui permettent de créer des liens entre les animateurs et les parents, une étape importante pour les enfants. Les liens animateurs/enfants et enfants/enfants se font tout au long de la journée, sur le temps d'une semaine.

Les activités présentes dans le projet d'animation permettront d'atteindre les objectifs pédagogiques.

8/ LE PROJET D'ANIMATION

ACCUEIL

Le temps d'accueil se découpe en 3 temps : 7h30-8h00 ; 2 animateurs seront présents pour l'ouverture, un animateur se joint à eux à 8h00 et le reste de l'équipe arrive à 8h30. Un roulement est fait tous les jours, pour que les parents puissent voir et discuter avec tous les animateurs et ainsi créer un lien de confiance avec l'équipe.

Les enfants sont en temps libre extérieur avec le matériel qu'ils souhaitent (jeux de sociétés, dessins, ballons, ...) jusqu'à 9h. Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui sont présents tôt au centre et qui n'ont pas eu le temps de déjeuner avant.

LE MATIN

Nous commençons la journée par une mise en forme avec tous les enfants, une danse apprise par les animateurs sera réalisée tous les matins afin de partager une activité commune, et de bien se réveiller pour être dynamique dans les activités. Nous procédons ensuite à l'appel des enfants, puis pour chaque groupe à la présentation de la journée.

Le groupe sera divisé en deux (vert et bleu), afin que les activités proposées soient adaptées à âges des enfants, leurs savoirs faire et leurs envies.

Nous avons 2 animateurs dans le groupe vert et 3 animateurs dans le groupe bleu, qui alternent chaque semaine. Une animatrice sera référente dans le groupe vert (Anaëlle SAGORIN) et une animatrice sera référente dans le groupe bleu (Cindy HUYBRECHT).

Les activités de 9h30 à 11h30 sont variées tout au long de la semaine, en fonction du thème choisi ; activités manuelles, sportifs, d'expressions, culturelles, nature, etc. Plusieurs activités seront proposées par les animateurs ou sein d'un seul groupe, de fait que l'enfant ait le choix, et décide de lui-même ce qui l'intéresse et l'attire. Le matériel sera préparé en amont par les animateurs, de fait que les enfants ne se retrouvent jamais sans surveillance. Les enfants peuvent participer à la préparation et au rangement du matériel.

Les mercredis matin, une sortie piscine nous est réservée, de 9h30 à 10h30 ; nous partons du centre, en bus à 8h30 pour la piscine de Pompey. Les parents et responsables légaux des enfants devront remplir une autorisation de sortie chaque semaine. Nous demanderons également chaque semaine si les enfants savent nager afin de déterminer quels enfants peuvent aller dans le grand bain.

Les vendredis 13 et 20 aout, nous partons toute la journée en sortie.

Lors d'activités sportives, aucune acquisition de performance n'est recherchée, la pratique n'est pas intense et accessible à tous, nous proposons seulement des activités ludiques et récréatives.

LE TEMPS DE MIDI

A 11h30, un petit temps libre sans jeux et matériel est proposé, afin de se préparer au repas. Certains vont aider à mettre la table, d'autres échanger avec les autres enfants sur les activités de la matinée, voir aussi les animateurs des autres groupes, installer les lits pour la sieste... Le but essentiel est un retour au calme avant le passage aux toilettes et lavage des mains pour un repas agréable.

Le repas se fait à 12h en un seul service, dans la petite salle, de la salle Polyvalente. Les animateurs ne sont à ce moment plus attirés à un groupe, mais à la disposition de tous les enfants, en fonction des besoins du centre.

Le traiteur APIcurien nous livre tous les jours les repas chauds. Ainsi que les pique-nique les jours de sorties (vendredi 13 août et vendredi 20 août 2021).

Les animateurs servent le repas à table, en proposant aux enfants le plat du jour de façon intrigante, pour inciter à goûter, sans jamais forcer à manger, ou finir l'assiette. Le menu est affiché sur le panneau d'affichage du centre, et est consultable sur le site internet APIcurien. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat et accompagnement, d'un laitage et d'un dessert.

L'équipe d'animation s'affaire au débarrassage des tables lorsque le repas est terminé pour tous, puis accompagnent au lavage des mains et à la sortie de la cantine.

Pendant le temps de midi, les animateurs prennent leur pause, le planning est affiché dans le bureau de direction. Il est important de prendre une pause mais également de suivre les horaires de chacun pour ne pas engendrer de défauts de surveillance des enfants. L'heure de pause est calculée en fonction de l'heure d'arrivée le matin.

Les enfants sont ensuite en temps calme (jeux de sociétés, dessins, livres, ...) jusqu'à 14h, soit dans la salle des grands, soit dans le parc devant la salle, surveillés par les animateurs. Les plus petits, et ceux qui ont besoin d'un temps de repos sont surveillés dans la salle de sieste par un animateur du groupe des petits. Ce temps permet de se coordonner entre animateurs et de préparer les activités de l'après-midi.

L'APRES MIDI

Les activités reprennent à 14h.

Pour le groupe vert, un animateur surveille les enfants qui dorment, l'autre animateur est en activités avec les enfants, dans la salle d'activités ou dans le parc.

Règle : on ne réveille pas un enfant qui dort, s'il dort, c'est qu'il en a besoin. De même on ne force pas un enfant à dormir.

Le groupe bleu est autonome ; les enfants et les animateurs, continuent de proposer des activités variées tout au long de l'après-midi, au centre ou à l'extérieur.

Règle : lors de sorties extérieures ;

- Prévenir l'autre groupe
- Prendre la trousse des secours, les fiches sanitaires du groupe
- Un gilet jaune
- Les casquettes
- De l'eau
- Les numéros importants.

Nous stoppons les activités à 16h00 afin de consacrer un temps calme avant de prendre notre goûter à 16h30 tous ensemble, au maximum dehors (sous le préau). Les goûters sont distribués par les animateurs. Il se peut que certains enfants aient un goûter différent, si une activité culinaire a été organisée dans la journée.

LE SOIR

La journée se termine à 17h pour les enfants, à la suite de notre goûter, les parents peuvent venir chercher leurs enfants de façon aléatoire et échelonnée entre 17h et 18h. Au-delà de cet horaire, le centre fermera ses portes.

Pendant ce temps les enfants sont en temps d'accueil, libre, sur le même principe que l'accueil du matin.

Les animateurs terminent leur journée de façon échelonnée, deux animateurs partent à 17h, puis un animateur termine à 17h30 et les deux derniers font la fermeture du centre à 18h.

Afin de limiter l'amplitude horaire, les animateurs d'accueil du matin, ne seront jamais du soir, le même jour. Un planning d'horaire sera affiché dans le bureau de direction.

Il est important de procéder à la désinfection du mobilier et du matériel utilisé à la fin de chaque journée. Une femme de ménage s'occupe des sols il faut donc que tout soit désinfecté et rangé avant son temps de travail.

Les mercredis soir, une veillée sera organisée par l'équipe d'animation, un document d'autorisation sera à distribuer aux parents et à rendre à l'équipe, pour autoriser les enfants à participer à la veillée. Les enfants prépareront avec les animateurs leur repas du soir. La veillée prendra fin à 21h30.

Un soir dans la semaine (à définir en fonction des besoins, et sorties ou activités qui demandent une concertation de l'équipe) nous organiserons une réunion bilan et préparatoire avec toute l'équipe. La directrice reste disponible à tout moment pour répondre aux mieux aux animateurs lors de besoins.

9/ LA COVID

Nous avons organisé les groupes et les journées pour que le protocole sanitaire soit en place, soit respecté totalement.

Anaëlle SAGORIN est la référente COVID pour toute la durée du centre aéré avec l'aide de Julie Gérardin. Elles prendront en charge :

- La diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus
- La mise en application du protocole sanitaire (voir en annexe)
- La gestion de la survenue d'un cas suspect
- L'information aux familles de l'importance du respect des gestes barrière à l'arrivée et au départ au sein de l'accueil
- L'information aux familles des protocoles sanitaires et des mesures prises par l'accueil pour respecter ce protocole

Concernant les repas, Mme NOCUS s'occupe de tout ce qui touche à la cuisine le midi ; préparation des repas, de la vaisselle, de la désinfection et du nettoyage de la cuisine et de la salle des repas.

La désinfection est faite chaque jour par l'équipe d'animation ; tables, chaises, matériels et toilettes. Le ménage des salles est fait par Mme BRIDARD chaque jour également.

Il est impératif que lorsque l'équipe d'animation quitte le centre le soir, la journée suivante soit préparée.

NOTRE MOT D'ORDRE :



Ce projet pédagogique n'est pas figé et reste un outil modulable capable de s'adapter à toutes nouvelles remises en causes basées sur nos évaluations ou sur des observations extérieures.

A bientôt avec :



Et NICOLAS

ANNEXES :

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE
REGLEMENT INTERIEUR
PROTOCOLE SANITAIRE
INSTRUCTIONS REGIONALES